

4.5. Durée moyenne de séjour à l'hôpital

La durée moyenne de séjour à l'hôpital est fréquemment utilisée comme indicateur de l'efficacité. Toutes choses égales par ailleurs, un séjour plus court diminue le coût par sortie et déplace les soins aux patients hospitalisés vers le cadre moins onéreux des soins post-aigus. Toutefois, un séjour plus court exige généralement une intensité de services plus élevée et coûte plus cher par journée d'hospitalisation. Un séjour trop court peut aussi compromettre l'efficacité du traitement et s'avérer préjudiciable au confort du patient ou à son rétablissement. Si cela se traduit par une augmentation des taux de réadmission, les coûts par épisode de maladie ne diminueront que modérément ou risquent même d'augmenter.

En 2009, parmi les pays de l'OCDE c'est au Mexique, en Turquie et en Israël que la durée moyenne de séjour à l'hôpital pour toutes causes confondues était la plus courte. La durée moyenne de séjour était courte également en Norvège et au Danemark, mais aussi aux États-Unis (moins de 5 jours). C'est au Japon, suivi de la Corée qu'elle était la plus élevée. La moyenne de l'OCDE était de l'ordre de 7 jours (graphique 4.5.1). Plusieurs facteurs peuvent expliquer ces disparités. L'offre abondante de lits et la structure de paiement des hôpitaux au Japon peuvent inciter les hôpitaux à garder les patients plus longtemps (voir l'indicateur 4.3 « Lits d'hôpitaux »). Des incitations financières inhérentes aux modes de paiement des hôpitaux peuvent également influencer sur la durée de séjour dans d'autres pays.

La durée moyenne de séjour dans les hôpitaux a chuté au cours des dix dernières années dans pratiquement tous les pays de l'OCDE, passant de 8.2 jours en 2000 à 7.2 jours en 2009 en moyenne dans les pays de l'OCDE. Elle a chuté particulièrement vite dans certains des pays qui avaient en 2000 des taux relativement élevés (par exemple, le Japon, la Suisse et le Royaume-Uni). Plusieurs facteurs expliquent cette baisse, en particulier des interventions chirurgicales moins invasives, une évolution des modes de paiement des hôpitaux et le développement des programmes de sorties précoces qui permettent le suivi des patients à domicile.

Le fait de se focaliser sur la durée moyenne de séjour pour des maladies ou des pathologies spécifiques peut supprimer une partie de l'hétérogénéité résultant de différents degrés de gravité et de différentes pathologies entraînant l'hospitalisation selon les pays. Le graphique 4.5.3 montre que la durée moyenne de séjour après un accouchement normal s'échelonne entre moins de 2 jours au Mexique, en Turquie, au

Royaume-Uni, en Islande et au Canada, et plus de 5 jours en République slovaque et en Suisse. Dans pratiquement tous les pays de l'OCDE, la durée moyenne de séjour pour un accouchement normal a diminué dans les dix dernières années.

La durée d'hospitalisation après un infarctus aigu du myocarde (ou crise cardiaque) a également diminué au cours de la dernière décennie. En 2009, c'est en Turquie et dans certains pays nordiques (Norvège, Danemark et Suède) que la durée moyenne de séjour après un infarctus aigu du myocarde était la plus courte (moins de 5 jours) et en Corée, en Allemagne, en Grèce, en Finlande et en Estonie qu'elle était la plus longue (une dizaine de jours voire davantage) (graphique 4.5.2). La comparaison des données entre les pays exige toutefois une certaine prudence. En Finlande, par exemple, la durée moyenne de séjour peut prendre en compte des patients admis à l'origine pour un infarctus aigu du myocarde mais qui ne reçoivent plus de soins aigus et pourraient donc être considérés comme des patients en soins de longue durée.

Définition et comparabilité

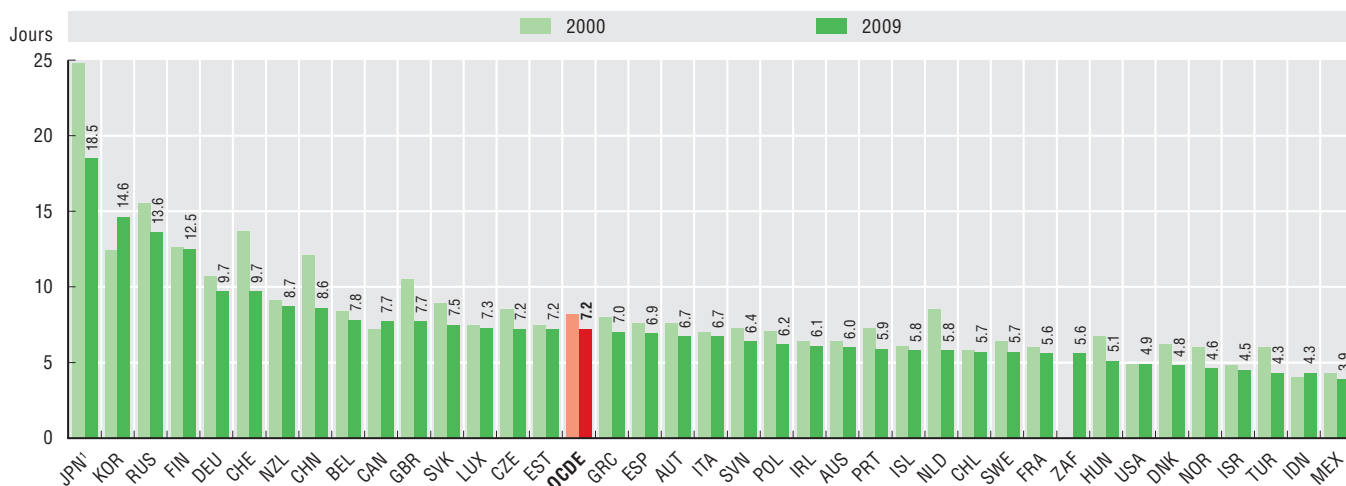
La durée moyenne de séjour fait référence au nombre moyen de jours que les patients passent à l'hôpital. Elle est généralement obtenue en divisant le nombre total de jours passés par l'ensemble des patients hospitalisés au cours d'une année par le nombre des admissions ou des sorties. Les admissions avec sortie le jour même ne sont pas prises en compte.

Dans le calcul de la durée moyenne de séjour, les journées et les sorties des bébés en bonne santé nés à l'hôpital sont exclues dans certains pays (par exemple, l'Australie, l'Autriche, le Canada, le Chili, la Corée, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la Grèce, l'Irlande, Israël, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Suède et la Turquie). La prise en compte des bébés en bonne santé nés à l'hôpital réduirait la durée moyenne de séjour dans ces pays (par exemple, de 0.6 jours au Canada).

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

4.5. Durée moyenne de séjour à l'hôpital

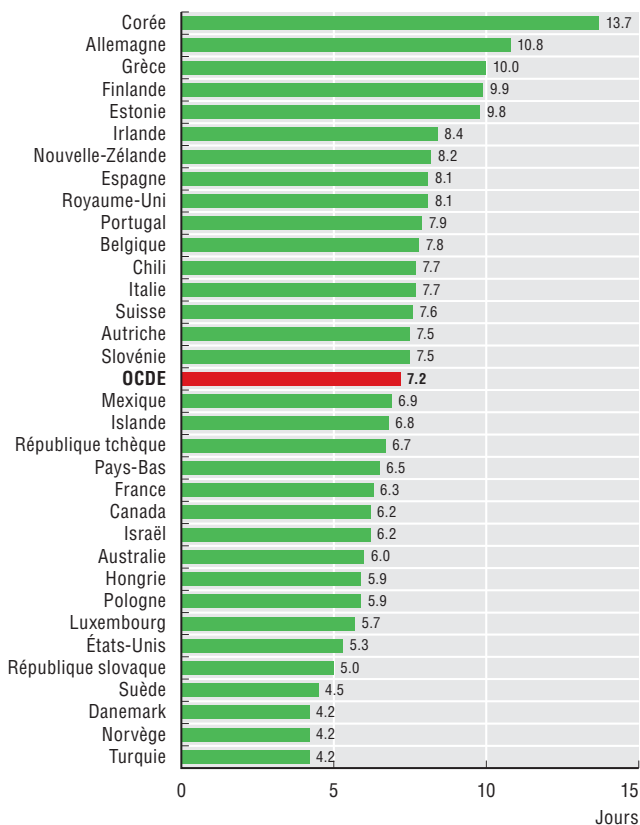
4.5.1 Durée moyenne de séjour à l'hôpital, 2000 et 2009 (ou année la plus proche)



1. Les données pour le Japon correspondent à la durée moyenne de séjour en soins aigus (excluant les lits d'hôpitaux pour soins de longue durée).
 Source : Base de données de l'OCDE sur la santé 2011; OMS-Europe pour la Fédération de Russie et sources nationales pour les pays non membres de l'OCDE.

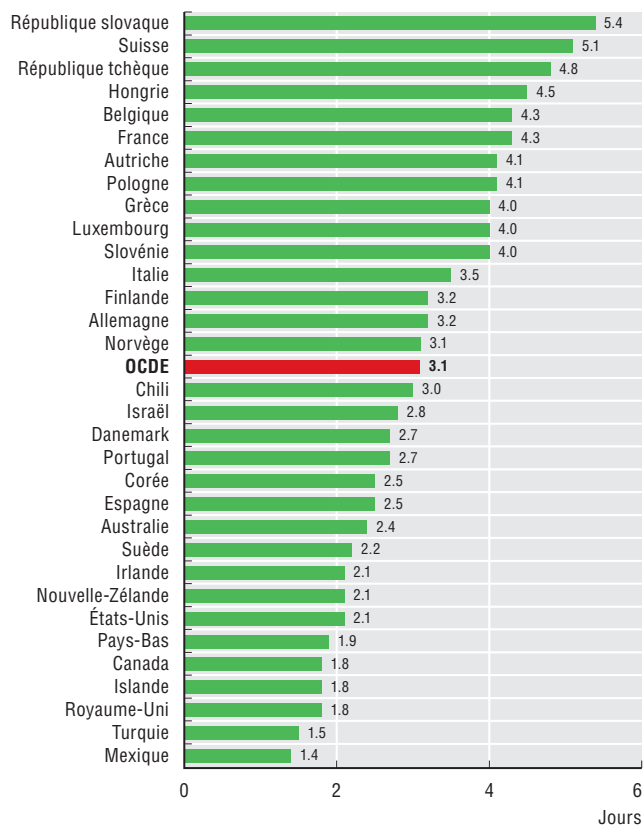
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932529162>

4.5.2 Durée moyenne de séjour suite à un infarctus aigu du myocarde, 2009 (ou année la plus proche)



Source : Base de données de l'OCDE sur la santé 2011.
 StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932529181>

4.5.3 Durée moyenne de séjour pour un accouchement normal, 2009 (ou année la plus proche)



Source : Base de données de l'OCDE sur la santé 2011.
 StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932529200>



Extrait de :
Health at a Glance 2011
OECD Indicators

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/health_glance-2011-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2011), « Durée moyenne de séjour à l'hôpital », dans *Health at a Glance 2011 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/health_glance-2011-33-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.